



Projet Pédagogique du Centre de loisirs du Fisefer

Espace Mailiso - 4 Rue Sainte Foy
27190 Conches en Ouche

Sommaire

1 PREAMBULE.....	3
2 PRESENTATION DE L'ALSH ENFANCE	3
2.1 Le public	4
2.2 Les horaires d'accueil	4
2.3 L'équipe d'encadrement	5
2.4 Les modalités de participation	6
3 LES ACTIVITES.....	7
4 LA VIE QUOTIDIENNE.....	7
5 CIRCULATION DE L'INFORMATION	10
5.1 En direction du public	10
5.2 En direction de l'équipe d'animation	10
6 OBJECTIFS ET DEMARCHES PEDAGOGIQUES	11
7 OBJECTIFS OPERATIONNELS.....	12
7.1 Le règlement intérieur	18
Règlement intérieur des enfants	18
7.2 La Responsabilité de l'Espace Mailiso	18
8 CONSULTATION DU PROJET PEDAGOGIQUE.....	19

1 Préambule

Le territoire d'intervention de l'Espace Mailiso Correspond aux 25 communes de la communauté de communes du pays de Conches soit environ 18646 habitants en 2017 (chiffres INSEE). Pour mettre en place ses actions, l'association s'appuie sur un Projet Social de Territoire (PST) élaboré à partir d'un diagnostic partagé avec différents partenaires. Cela lui permet de mettre en place des actions en adéquation avec les problématiques et les besoins du territoire. Par conséquent, pour ses quatre Accueils de Loisirs sans Hébergement (ALSH) (3 enfance et un jeunes), elle a développé une Projet éducatif s'appuyant sur ce PST. Le présent projet pédagogique décline le projet éducatif.

Les accueils de loisirs occupent une place importante dans les loisirs des enfants et des jeunes, ils répondent aux demandes d'accueil des familles.

Il s'agit de structures à l'écoute des enfants et des jeunes, aussi mettent elles en œuvre de façon organisée les moyens matériels et humains afin de concourir à leur bien-être, à leur épanouissement...

L'accueil de loisirs propose par ces activités le plaisir du jeu, la confrontation d'idées, la vie en groupe, la réalisation de projets, la découverte..... Il représente un troisième pôle dans la vie de l'enfant et du jeune à côté de l'école et de la famille. En ce sens, il est avant tout un lieu d'accueil et de vie. L'accueil de loisirs contribue donc à la création d'un environnement éducatif autour des enfants et des jeunes du territoire. Aussi, l'Alsh participe-t-il à la coéducation des enfants et/ou des jeunes.

Eduquer c'est, en fonction de l'idée que l'on a de l'être humain, créer les conditions nécessaires à l'existence et au développement des influences maîtrisables qui paraissent les plus favorables à l'épanouissement de la personnalité. Eduquer suppose des actions diversifiées, réparties dans le temps et dans l'espace, actions dont la complémentarité et la convergence doivent être prévues, construites. La complexité d'un tel ensemble et sa nécessaire cohérence imposent la formulation d'un projet planifié à moyen, voire à long terme : le projet éducatif.

La pédagogie, c'est la combinaison des objectifs et des moyens nécessaires à l'action. Elle place l'animateur en position de créer et d'exploiter des situations concrètes de telle sorte que ce soit, avant tout, les influences éducatives souhaitées qui se développent au profit de l'individu ou des individus. Il ne peut y avoir d'action éducative sans pédagogie. Il est toutefois souligné que la pédagogie est liée à chaque situation, à chaque moment, à chaque groupe, voire à chaque individu. Si l'éducation implique des actions diversifiées liées entre elles, chacune de ces actions suppose un projet particulier adapté au temps de vie, et à la spécificité des enfants: le projet pédagogique.

2 Présentation de la structure

- L'accueil de loisirs du Fisefer se situe dans les locaux de l'ancienne bibliothèque/ludothèque du Fidelaire depuis novembre 2016.

Il se compose de quatre salles : une salle pour l'accueil des enfants durant le temps de la garderie avec des espaces aménagés aux besoins de chaque enfant, un espace bibliothèque ainsi que le bureau de la directrice afin d'accueillir les parents ; une salle d'activités avec son matériel dédié et une salle destinée au repos des enfants. De plus une pièce aménagée se trouve à l'étage pour des activités à caractère exceptionnel.

Il se situe à proximité des écoles et des commerces dans le centre bourg, ce qui facilite l'accès et le repérage pour les parents.

L'ALSH a un agrément pour accueillir 25 enfants plus 12 enfants.

2.1 Le public

L'ALSH accueille les enfants âgés de 2 ans et demi à 12 ans et 11 mois, principalement les enfants résidents du Fidelaire, à Sécourt et à La Ferrère Sur Risle. Mais il est également possible d'accueillir les enfants hors de ces 3 communes selon les places disponibles. L'ALSH est laïque, c'est-à-dire respectueux des convictions personnelles. Il s'interdit toute attache avec un parti politique ou une confession religieuse.

2.2 Les horaires d'accueil

L'ALSH est ouvert tous les mercredis hors vacances scolaires et les vacances scolaires sauf celles de Noël et Août de 8h45 à 17h15.

Un accueil le matin est proposé pour tous les enfants de 7h15 à 8h45 et le soir de 17h15 à 18h30.

Journée type :

7H15-8H45	Accueil du matin avec ateliers à disposition des enfants
8H45-9H30	Accueil échelonné des enfants dans la salle, pointage des présences
9H30-10H00	Jeux dans la cour
10H00-12H00	Activités par groupe selon le thème
12H00-13H15	Repas
13H15-13H45	Jeux dans la cour
13H30 au réveil de l'enfant	Sieste pour les plus petits (réveil échelonné selon le rythme de l'enfant)
13H45-15H00	Ateliers « temps calme » au choix des enfants
15H00-16H30	Activités par groupe selon le thème
16H30-17H00	Gâter et bilan de la journée avec les enfants
17H00-17H15	Accueil des parents et départ échelonné des enfants
17H15-18H30	Accueil du soir avec ateliers à disposition des enfants

2.3 L'équipe d'encadrement

L'équipe d'encadrement est composée de :

- ⇒ 1 directrice permanente (BAFD en cours, PSC1)
- ⇒ Des animateurs selon l'effectif et suivant la législation en vigueur (1 animateur pour 8 enfants de 2,5 ans à 5 ans et 1 animateur pour 12 enfants de 6 à 12 ans), (BAFA, CAP petite enfance, PSC1, non diplômé).
- ⇒ De plus, la coordinatrice du pôle animation est garant du projet de la structure, elle veille à ce titre à la cohérence des actions.

Rôle et fonctions du Directeur

- ⇒ Il est responsable de la gestion et du bon fonctionnement de la structure.
- ⇒ Il est garant de la mise en œuvre et du suivi du projet pédagogique.
- ⇒ Il a un rôle de formateur auprès des animateurs.
- ⇒ Il est un animateur à part entière.
- ⇒ Il est garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- ⇒ Il prépare et anime les réunions
- ⇒ Il gère le budget
- ⇒ Il a une fonction administrative
- ⇒ Il est référent vis-à-vis des enfants, des parents, des animateurs et des différents partenaires.
- ⇒ Il évalue, analyse et propose des réajustements.

Les 5 fonctions de l'animateur sont :

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances aux conduites addictives ou aux pratiques sexuelles.
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs.
- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique, en cohérence avec le projet éducatif, dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs.
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités.
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

2.4 Les modalités de participation

Pour participer aux activités, les enfants doivent :

- être adhérents à l'Espace Mailiso
- avoir leur dossier administratif complet et à jour.
- ne pas être en situation d'impayé

La participation des familles dépend du quotient familial de celles-ci. Les inscriptions se font au trimestre concernant les mercredis, à la journée pour les vacances scolaires. Les enfants sont soumis à une adhésion annuelle de 5 €.

QUOTIENT FAMILIAL <u>Grille tarifaire CAL et FISEFER</u>	TARIF JOURNEE (Repas compris 3.50 €)	TARIF SEMAINE €	TARIF HEURES €
- 250	5,12	22,00	0,19
251 à 340	6,05	26,00	0,30
341 à 430	6,99	31,00	0,41
431 à 550	7,92	36,00	0,52
551 à 630	8,86	41,00	0,63
631 à 750	9,79	46,00	0,74
751 à 840	10,73	50,00	0,85
841 à 960	11,66	55,00	0,96
961 à 1150	12,60	60,00	1,07
1151 à 1420	13,53	65,00	1,18
1421 à 1620	15,06	74,00	1,36
+ 1620	16,59	81,00	1,54
Hors communauté commune Majoration de 3€/jour			
Majoration demi-journée 1.50 €			

3 Les activités

Activités, programmes et /ou aux choix de l'enfant.

Pour profiter pleinement d'une activité, il est important que l'enfant y trouve du plaisir.

Il est possible aussi pour l'enfant de ne «rien faire».

Nous proposons des activités thématiques afin que les enfants puissent s'inscrire dans des projets à plus long terme. Les mercredis nous avons fait le choix d'un thème à l'année à partir duquel sont articulés différents sous-thèmes en fonction de l'âge des enfants. Pour les vacances il y a un thème sur la période de référence (mois ou quinzaine).

4 La vie quotidienne

Accueil du matin :

Les enfants sont accueillis pendant les vacances le matin de 7h15 à 8h45. Ils sont alors inscrits sur le cahier de présence. Pendant l'accueil, ils peuvent jouer selon leur choix dans les espaces aménagés.

Le rôle de l'animateur consiste à accueillir «pleinement» les enfants, et, les mettre dans des dispositions permettant de débuter la journée calmement et à leur rythme. Le lieu est organisé en jeux libres où l'enfant choisit son activité dans une atmosphère calme et reposante.

Un cahier de transmission permet de relayer les informations entre les parents et l'équipe d'animation, pour avoir une bonne communication avec les parents et au sein même de l'équipe.

L'animateur veille au respect des locaux et du matériel. Il doit également assurer les transmissions avec les parents. Ce temps informel permet aussi de les informer des projets en cours, de recueillir leurs observations et suggestions, de prendre contact avec les personnes ayant des connaissances et des compétences qu'elles auraient éventuellement envie de partager au sein de l'A.L.S.H. Par ailleurs, lors de ces échanges, peuvent être repérées certaines difficultés, familiales ou autres ; l'A.L.S.H. aura pour vocation d'orienter les familles vers les structures locales existantes.

Repas :

Le repas doit être pris comme un moment de convivialité, de calme et de détente. Par ailleurs, il est aussi un moment d'éducation à la santé, (soin et hygiène, prise de conscience de l'intérêt de manger équilibré, etc...). Les enfants sont tenus de goûter aux aliments afin de diversifier leurs habitudes alimentaires.

C'est un temps d'animation à part entière, il est donc important qu'il y ait un animateur à chaque table.

Goûter :

Le groupe d'enfants et les animateurs peuvent choisir l'endroit où ils veulent se retrouver (dehors, sur les aires à proximité, dans leur salle...). Si le groupe est à l'extérieur du centre, les animateurs doivent emporter le goûter. Ce temps est un moment de détente et de discussion avec les enfants.

Départ du soir : l'accueil des parents :

Les enfants partent du centre après les activités entre 17H et 17H15. Les animateurs vont accueillir chaque famille, leur transmettre le bilan de la journée de l'enfant et leur permettre de disposer d'un ensemble d'informations sur le projet et le fonctionnement de la structure, tout ceci dans le but que les parents trouvent leur place et puissent poser leurs questions et exprimer leurs attentes ; c'est un moment d'échange important.

Les animateurs doivent être capables d'individualiser les bilans journaliers.

La confiance que les parents accordent à l'équipe est ainsi renforcée, ce qui permet d'aller plus loin dans les échanges, de susciter davantage d'intérêt pour la vie du centre et d'aboutir à une plus grande implication des parents dans les projets.

De 17H15 à 18H30, les enfants sont regroupés (quel que soit l'âge) soit dans la salle de garderie, soit dans la cour extérieure pour les accueils du soir. Il est proposé des jeux libres aux enfants.

Les animateurs qui assurent cet accueil effectuent le pointage des sorties et se rendent disponibles pour dialoguer avec les parents. Un cahier de transmission est mis en place afin de relayer aux parents les informations concernant les enfants de chaque groupe.

Les membres de l'équipe d'animation s'investissent dans la relation aux familles. L'enfant se sentira d'autant mieux dans la structure si ses parents s'y sentent accueillis et y trouvent leur place.

Rangement de L'A.L.S.H. :

L'A.L.S.H. doit être propre et ordonné après chaque activité. Le rangement est effectué par les enfants et les animateurs.

Lorsque des ateliers durent plusieurs jours, le matériel peut rester en place pendant les vacances, à condition que le lieu reste propre et accessible. Les mercredis il est possible de le stocker proprement.

Sorties :

Les sorties sont toujours programmées.

Les animateurs doivent toujours informer la direction du lieu où ils se rendent.

A chaque sortie, les fiches sanitaires ainsi qu'une trousse à pharmacie sont indispensables. Cette dernière doit être préparée avant la sortie et vidée après celle-ci.

Il est important d'accorder une attention particulière à la surveillance dans les cars. Les places les plus proches des portes doivent être occupées par les animateurs.

Une liste avec les noms et prénoms des enfants est obligatoire.

Les animateurs doivent s'assurer que le chauffeur est apte à effectuer le trajet et doivent surveiller l'itinéraire qui est établi au préalable. Les animateurs doivent toujours connaître la route et l'adresse du lieu de sortie.

Il est obligatoire de respecter ou de faire respecter le nombre de places maximum autorisées.

Séjours courts :

Les déplacements se font en car ou en minibus.

Les courses sont faites par l'équipe de direction et livrées le 1^{er} jour sur place (sauf pension complète).

Le matériel : les animateurs partent avec une malle pédagogique qui est inventoriée avant et après le retour du camp.

Le couchage : sous tentes ou hébergements.

Les repas : les menus sont réalisés et supervisés avant de partir afin d'en vérifier l'équilibre alimentaire (sauf pension complète).

Les activités se font en fonction du milieu d'implantation des camps.

Le directeur informera à l'avance les animateurs sur la législation en vigueur s'appliquant à ce type de séjours et mettra à leur disposition le guide pratique des accueils collectifs de mineurs.

Les animateurs devront veiller au respect du matériel.

Hygiène :

Les différentes activités de la journée qui s'enchaînent (repas, manipulation de matières ou d'outils) nécessitent le lavage des mains régulier. L'animateur apprend à l'enfant à se laver les mains sans faire à sa place mais en l'accompagnant pour qu'il fasse lui-même.

L'hygiène, c'est aussi, à cet âge, être accompagné pour aller aux WC (de préférence avant le repas et le goûter) pour aider les petits à se déshabiller et à se rhabiller. Quand un enfant fait pipi dans la culotte, l'animateur ne fait pas état de cet événement qu'il passe sous silence afin d'éviter les moqueries du groupe.

Santé :

L'A.L.S.H. ne permet pas d'accueillir des enfants malades (forte fièvre et/ou contagieux). Il nous faudra être vigilant quant à l'état de santé de chaque enfant le matin. Une journée passée au centre dans un état de fièvre, fatigue, n'est source de plaisir ni pour l'enfant, ni pour les autres enfants du groupe, ni pour les animateurs.

Les traitements médicaux sont autorisés uniquement avec un certificat médical daté.

Quand un enfant se blesse, l'animateur doit inscrire le nom, le prénom de l'enfant, les soins qu'on lui a appliqués, le motif de l'intervention sur le cahier d'infirmerie en ayant pris soin de consulter sa fiche sanitaire.

Si l'incident est grave, le responsable du centre se charge des démarches à entreprendre. Il prévient les parents. Il est interdit à l'équipe de transporter un enfant blessé.

La trousse de secours se situe hors de portée des enfants.

Le soleil, la chaleur sont deux éléments à ne pas oublier au cours des mois d'été dans l'organisation des activités. Le port du chapeau peut être indispensable, ainsi que de penser à rafraîchir fréquemment les enfants et à leur mettre de la crème solaire.

Il est évident que la drogue et l'alcool sont interdits sur l'A.L.S.H. La cigarette est également interdite en présence des enfants.

Les régimes alimentaires sont pris en considération. En cas de régime particulier, le menu sera différent pour les enfants concernés. La direction doit impérativement en être informée dès l'inscription et la remise des fiches sanitaires, un PAI est obligatoire.

5 Circulation de l'information

5.1 En direction du public

- ⇒ Toutes les informations relatives à la vie de l'association sont diffusées à travers le site web (www.espacemailiso.net) de l'Espace Mailiso.
- ⇒ Avant chaque période de mercredis et de vacances scolaires, les programmes d'activités sont affichés à l'ALSH ainsi que sur la page Facebook de la structure.

5.2 En direction de l'équipe d'animation

- ⇒ Trois réunions sont organisées dans l'année entre l'équipe d'animation et la directrice afin de travailler sur la pédagogie.
- ⇒ Une journée pédagogique est organisée dans l'année afin de travailler avec tous les salariés des ALSH de l'Espace Mailiso.
- ⇒ Les directeurs des différents ALSH sont amenés à formaliser des temps de rencontre pour l'élaboration de projets transversaux.
- ⇒ Avant chaque période de grandes vacances et des mercredis, une réunion de préparation du programme d'activités est planifiée. Concernant l'été un temps de réunion est proposé chaque début de semaine afin de faire le point sur les améliorations à mettre en place. Pour les mercredis une réunion bilan est programmée à chaque fin de période.

6 Objectifs et démarches Pédagogiques

1- S'engager dans la co-éducation :

« S'engager dans une démarche éducative commune aux différents acteurs qui participent à la construction/au développement de l'enfant ».

2- Promouvoir l'émancipation citoyenne :

« Encourager le cheminement du jeune citoyen dans son autonomie, sa vie future à prendre conscience de ses droits, devoirs et libertés par la réflexion et l'expression et lui permettre de faire des choix éclairés ».

3- Valoriser les compétences des enfants et des jeunes :

« Cultiver l'épanouissement des enfants en les rendant acteurs et en les valorisant dans leurs idées et initiatives ».

4- Agir pour l'égalité et la solidarité :

« Travailler ensemble et défendre les valeurs universelles, être tolérant, bienveillant, respecter/soutenir/entraider/partager et veiller à l'inclusion et l'acceptation de tous sans aucune différence ».

7 Objectifs Opérationnels

Objectifs Pédagogiques	Objectifs opérationnels	Moyens	Effet attendu	Indicateurs d'évaluation
S'engager dans une démarche éducative commune aux différents acteurs qui participent à la construction/au développement de l'enfant	<p>Développer un climat de confiance entre les parents, la structure et l'enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> • En instaurant un cadre sécurisant • En créant un lien de confiance entre les enfants et l'équipe d'animation • En étant à l'écoute et en se rendant disponible 	<p>Moyens humains : L'équipe d'animation Les familles – Les enfants</p> <p>Moyens matériel : La structure Locaux de la commune</p> <p>Moyens financiers : Les communes La caf L'Espace Mailiso</p>	<p>Des enfants en confiance Une coéducation pour les bien être des enfants</p> <p>Un climat serein, des parents en confiance et des enfants épanouis</p> <p>Des soirées conviviales parents / enfants</p>	<p>Retour des parents à l'oral</p> <p>Bilan des enfants</p> <p>Bilan d'équipe sur le relationnel</p>
	<p>Instaurer des temps de rencontre et d'échanges avec les parents et les agents de l'éducation nationale</p> <ul style="list-style-type: none"> • En prenant contact avec les écoles où sont scolarisés les enfants avec l'accord des familles • En proposant des temps de rencontre entre école, parent et autres acteurs en faveur des enfants 	<p>Moyens humains : L'équipe d'animation Les familles Les enseignants et autres acteurs éducatifs</p> <p>Moyens matériel : Structure Locaux de la commune</p> <p>Moyens financiers : Les communes - La Caf L'Espace Mailiso - Les acteurs éducatifs</p>	<p>Des solutions apportées collectivement</p> <p>Une prise en charge adaptée à chaque situation.</p>	<p>Nombre de situations partagées. Bilan avec les parents et les professionnels</p> <p>Bilan avec les professionnels Nombre de situations partagées.</p>

	<p>Faciliter la communication entre acteurs éducatifs sur des situations problématiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • En instaurant des temps de rencontre entre acteurs éducatifs (accord et participation parents) <p>Diversifier l'ouverture sur l'extérieur</p> <ul style="list-style-type: none"> • En travaillant en lien avec les acteurs locaux (ludothèque, fablab, micro folie, EHPAD,) • En proposant des sorties culturelles et artistiques • En développant des projets artistiques et culturels 	<p>Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> -L'équipe d'animation -Les acteurs locaux -Appel à projets <p>Moyens matériel :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Structure – Locaux -Budget (Moyen financier) <p>Moyens financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Acteurs locaux -La Caf -L'Espace Mailiso 	<p>Des informations échangées Des animateurs qui s'adaptent à chaque situation.</p> <p>Des enfants créatifs et imaginatifs</p> <p>Des enfants ouverts et curieux</p> <p>Des enfants qui partagent des moments de convivialité</p> <p>Des enfants qui connaissent mieux les ressources de leur territoire</p>	<p>Nombre et nature des partenariats</p> <p>Nombre et nature des séances</p> <p>Nombre de participant</p> <p>Bilan des actions partenariales</p>
--	---	--	--	--

Objectifs Pédagogiques	Objectifs opérationnels	Moyens	Résultats attendus	Indicateurs d'évaluation
<p>Encourager le cheminement du jeune citoyen dans son autonomie, sa vie future à prendre conscience de ses droits, devoirs et libertés par la réflexion et l'expression et lui permettre de faire des choix éclairés</p>	<p>Permettre aux enfants et aux jeunes de prendre des initiatives</p> <ul style="list-style-type: none"> • En les faisant participer à la vie quotidienne du centre • En leur donnant le choix • En les laissant faire des erreurs <p>Favoriser la réflexion, l'échange d'idées entre enfants/jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> • En mettant en place des temps et lieux d'expression • En animant des débats sur des sujets d'actualité <p>Favoriser l'implication (ou l'engagement citoyen) des enfants et des jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> • En les responsabilisant dans l'organisation et la vie du centre • En proposant des projets citoyens sur les droits, devoirs, liberté, discriminations, ... 	<p>Moyens humains : -L'équipe d'animation -Les enfants</p> <p>Moyens matériel : -Structure -Locaux de la commune</p> <p>Moyens financiers : -L'Espace Mailiso -La Caf</p> <p>Moyens humains : -L'équipe d'animation -Les enfants -Les différents acteurs/intervenants</p> <p>Moyens matériel : -Les médias -Les réseaux</p> <p>Moyens financiers : -L'Espace Mailiso -La caf -Les communes</p>	<p>Soutien vers l'autonomie, la vie quotidienne vers l'affectif (intérêt, encouragements, compliments)</p> <p>Responsabiliser/Sensibiliser les enfants au monde d'aujourd'hui. Pour qu'ils aient un regard différent.</p> <p>Ce qui participe également à leur développement personnel.</p>	<p>En les rendant acteurs et en leur laissant le choix de pouvoir s'exprimer et partager leur propre opinion.</p> <p>Meilleure implication à la vie du centre en tenant compte de leurs idées.</p> <p>Par un engagement des enfants dans la participation citoyenne.</p>

Objectifs Pédagogiques	Objectifs opérationnels	Moyens	Résultats attendus	Indicateurs d'évaluation
<p>Cultiver l'épanouissement des enfants en les rendant acteurs et en les valorisant dans leurs idées et initiatives</p>	<p>Valoriser les enfants/jeunes sur les aspects positifs/points forts</p> <ul style="list-style-type: none"> • En les encourageant • En soulignant/soutenant les progrès • En valorisant leurs idées <p>Favoriser l'éducation par les pairs</p> <ul style="list-style-type: none"> • En leur permettant d'initier leurs pairs à leur passion/talent • En favorisant la coopération <p>Développer les CPS des enfants/des jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> • En leur faisant prendre conscience de leur état émotionnel • En proposant des projets/activités permettant aux enfants de prendre confiance en eux • En veillant à ce que les enfants communiquent de manière respectueuse entre eux 	<p>Moyens humains : -L'équipe d'animation -Les enfants</p> <p>Moyens matériel : -La structure -Les locaux</p> <p>Moyens financiers : -L'Espace Mailiso -La caf</p>	<p>Favoriser le bien être par le jeu/l'amusement.</p> <p>Par la mixité du groupe, les enfants font bénéficier de leurs acquis aux autres.</p> <p>Le respect de l'autre. La tolérance Savoir exprimer son état émotionnel</p>	<p>Accompagner les enfants, en étant à leur écoute. A construire leur identité par « une image positive ».</p> <p>Interactions entre individus qui varient d'un enfant à l'autre selon les affinités.</p> <p>Savoir observer et être à l'écoute de chacun d'eux en les accompagnants, aidant dans leurs émotions.</p>

	<p>Amener les enfants/jeunes à être force de proposition sur la vie du centre</p> <ul style="list-style-type: none"> • En prenant en compte leurs idées et envies • En les laissant prendre des décisions 		<p>Par la proposition de projet en les valorisant et en les responsabilisant par leur propre opinion/idées et prise d'initiative.</p>	<p>Meilleure implication sur la vie quotidienne.</p>
--	---	--	---	--

Objectifs Pédagogiques	Objectifs opérationnels	Moyens	Résultats attendus	Indicateurs d'évaluation
<p>Travailler ensemble et défendre les valeurs universelles, être tolérant, bienveillant, respecter/soutenir/s'entraider/partager et veiller à l'inclusion et l'acceptation de tous sans aucune différence</p>	<p>Faire preuve de respect mutuel</p> <ul style="list-style-type: none"> • En montrant l'exemple • En établissant des règles de vie • En favorisant la tolérance et le dialogue <p>Partager des valeurs communes</p> <ul style="list-style-type: none"> • En les définissant • En travaillant sur celles qui leur tiennent à cœur 	<p>Moyens humain : -L'équipe d'animation -Les enfants</p> <p>Moyens matériel : -La structure -Les locaux</p> <p>Moyens financiers : -L'Espace Mailiso -La Caf</p>	<p>En instaurant un climat de respect, de communication et de plaisir à vivre ensemble tout en étant entourées d'une équipe bienveillante et sécurisante.</p>	<p>Par le développement de confiance en soi ainsi qu'une meilleure gestion des émotions</p>

	<p>Favoriser et valoriser le vivre ensemble et l'entraide</p> <ul style="list-style-type: none"> • En prenant en compte les besoins et rythmes de chacun • En développant les coopérations <p>Prendre en compte les différences et favoriser l'inclusion de tous</p> <ul style="list-style-type: none"> • En adaptant les activités à l'âge et aux capacités des enfants • En les sensibilisant à la fraternité • En luttant contre des discriminations 	<p>Moyens humain : -L'équipe d'animation -Les enfants</p> <p>Moyens matériel : -La structure -Les locaux</p> <p>Moyens financiers : -L'Espace Mailiso -La Caf</p>	<p>Chaque enfant avance à son rythme. Le but est de favoriser la confiance et l'envie d'apprendre chez l'enfant. Soit l'épanouissement .</p> <p>En favorisant l'inclusion de chacun des enfants, l'objectif est de prévenir la discrimination liée au handicap, au physique , à l'âge, au genre , au physique ou à l'orientation sexuelle. Dans le but que l'enfant puisse s'épanouir.</p>	<p>Cela passe par des propositions d'activités mais aussi et surtout par l'écoute des aspirations des enfants.</p>
--	--	--	--	--

Définition initiative : Action de faire quelque chose de soi-même, sans recourir à l'avis, au conseil de quelqu'un d'autre.

7.1 Le règlement intérieur

Règlement intérieur des enfants

- Respecter les consignes données par les animateurs
- Respecter la loi française
- Respecter toutes personnes : enfants, jeunes, adultes, ce qui signifie : avoir une attitude correcte tant dans la façon de parler que de se comporter.
- Respecter le matériel mis à disposition et les locaux.

Règlement intérieur des animateurs

- Être à l'écoute des enfants, être disponible pour l'enfant et les parents.
- Donner des repères fixes et sécurisants aux enfants.
- Apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés.
- Être en cohérence avec ses propos.
- Transmettre et faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité.
- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif.
- Être vigilant à (« l'affectif ») avec les enfants.
- Construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective, et veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination.
- Savoir gérer sa journée.
- Être responsable.
- Être force de propositions.
- Être garant du projet pédagogique.
- Respecter la loi.
- La consommation d'alcool et/ou de drogue sont interdites.
- La cigarette est autorisée en dehors des locaux et hors de la présence des enfants.

Règlement intérieur des parents

- Respecter les horaires et le fonctionnement des lieux.
- Régler les factures.

En cas de non respect de ces règles, des sanctions pourront être appliquées selon la nature et la gravité de la faute commise. L'Espace Mailiso se réserve le droit de refuser la participation de l'enfant.

7.2 La Responsabilité de l'Espace Mailiso

La responsabilité de l'Espace Mailiso est engagée à partir de la prise en charge de l'enfant par un animateur et prend fin à l'heure de départ de celui-ci. Il est de la responsabilité des parents de s'assurer que leur enfant a bien été pris en charge par un animateur. L'autorisation de droit à

l'image doit être complétée pour chaque enfant, l'Espace Mailiso doit s'assurer d'avoir l'accord des parents avant toute diffusion.

8 Consultation du projet pédagogique

Le projet pédagogique est communiqué aux familles via le portail Web de l'Espace Mailiso. Pour les familles ne disposant pas de connexion à internet, il est possible d'obtenir une copie de celui-ci sur simple demande auprès de l'équipe d'animation ou de le consulter dans la structure.